CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39519** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 14/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1962

Raison sociale : MAISON GEORGES DAVID

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/04/2002

Capital : 80 000

2268 ROUTE D'AGEN
47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 62 B 14

Siret : 026 220 145 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7102932

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11185052704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11185052704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 53 87 51 31 **Fax :**
Portable : 06 79 98 21 18

Responsabilité légale :
SEULMAT (442 831 509) / PUEL JAMES PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.g-david.fr

E-mail : contact@g-david.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 137 241 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	3	25/01/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	3	25/01/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	3	25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.